

Appel à Projet 2026

Politique de la Ville - Cité Educative





Sommaire

- Bilan 2024 Politique de la Ville & Cité Éducative
 - Programmation 2025 Politique de la Ville & Cité Éducative
 - Présentation du cadrage et des orientations de la Politique de la Ville 2026
 - Présentation du cadrage et des orientations de la Cité Éducative 2026
 - Questions diverses
- 

Bilan 2024



CPO

Contrat Pluriannuel
d'Objectifs

PRE

Programme de Réussite
Éducative

vvv

Ville Vie
Vacances

FACE THIERACHE
Mob'Emploi

Trajectoire
Auto-école sociale

**Commune de
Fourmies**
NQE

Caisse des Ecoles
Axe Santé

**Centre Socio
Cultuel**
Ville Vie Vacances

vvv

CPO

Synergie
Syn'insertion
mobilité

**Centre Socio
Cultuel**
Rythmo

AGSS de l'UDAF
Parenthèse

**Centre Socio
Cultuel**
Accompagnement
scolaire élémentaire

AEP
Ville Vie Vacances

vvv

CPO

**Commune de
Fourmies**
Pass Permis

**Commune de
Fourmies**
Ateliers de Travaux
Urbains

Espace Vie Cancer
Sensibilisation aux
cœurs des
parcours

**Centre Socio
Cultuel**
Parentalité positive

**Commune de
Fourmies**
Ingénierie locale

**Centre Socio
Cultuel**
L'estime de soi
comme outils
d'inclusion

RESA
Ton futur près de
chez toi

**Commune de
Fourmies**
Atelier Santé Ville

Caisse des Ecoles
Réfèrent Famille

Mots et Merveilles
Remédiation de
l'illettrisme

BGE
Entreprendre sa vie

**Commune de
Fourmies**
Donner une
seconde vie à vos
vêtements

Caisse des Ecoles
Ouverture
Culturelle et
activités
périscolaires

**23
ACTIONS**

CPO

PRE

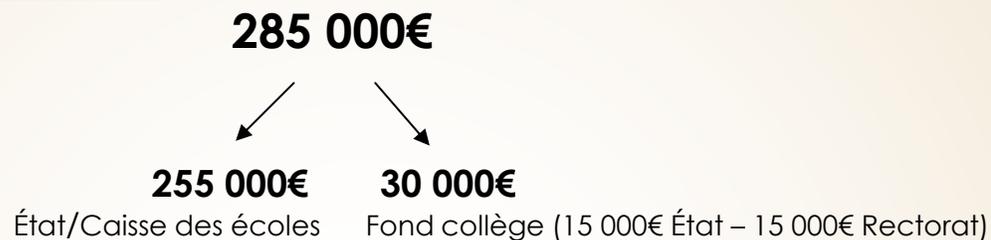
Programmation Financière Globale 2024

Part Etat	247 628 €
Part Ville	253 841 €
Part Région	33 611 €
Part Département	33 131 €
Part CCSA	52 665 €
Autres	462 490 €
TOTAL	1 083 366 €

Bilan Cité Éducative 2024



Répartition budgétaire 2024 :



<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>PARENTALITÉ & CO-ÉDUCATION</u>	<u>BIEN-ÊTRE & QUALITÉ DE VIE</u>	<u>AMBITION & ENGAGEMENT</u>
3 actions	8 actions	20 actions	15 actions
	5 actions nouvelles	9 actions nouvelles	10 actions nouvelles
17%	16%	36%	37%

43 actions financées 2024/2025

30 acteurs mobilisés : établissements scolaires 1^{er} et 2nd degré, associations, collectivités

88% des actions financées sur le temps scolaire

- 1^{er} degré : 58%
- 2nd degré : 42%

Programmation 2025



CPO Contrat Pluriannuel d'Objectifs

PRE Programme de Réussite Educative

N Action Nouvelle

CPO N+1

CPO N+1

CPO N+1

FACE THIERACHE
Mob'Emploi

N

FACE THIERACHE
Décroche ton job
(reliquat 2024)

Centre Socio Culturel
Rythmo

Caisse des Ecoles
Axe Santé

PRE

Centre Socio Culturel
Accompagnement scolaire élémentaire

PRE

Espace Vie Cancer
Sensibilisation au cœur des parcours

N

RESA
Les rencontres de l'emploi

Commune de Fourmies
Atelier Santé Ville

Caisse des Ecoles
Réfèrent Famille

PRE

Caisse des Ecoles
Ouverture Culturelle et activités périscolaires

PRE

Mots et Merveilles
Remédiation de l'illettrisme

N

Centre Socio Culturel
Daron & Compagnie

Commune de Fourmies
Donner une seconde vie à vos vêtements

N

Caisse des Ecoles
Ateliers Découverte

PRE

N

Caisse des Ecoles
Musico - Thérapie

PRE

Synergie
Syn'insertion mobilité

Commune de Fourmies
Pass Permis

Trajectoire
Auto-école sociale

Commune de Fourmies
NQE

Hors Cadre
Fourmies : du PRU à REV 3

Commune de Fourmies
Ingénierie locale

21
ACTIONS

Programmation Financière Globale 2025

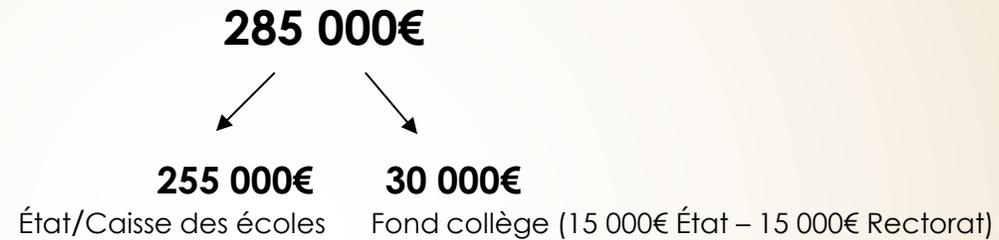
Part Etat	258 877 €
Part Ville	247 825 €
Part Région	12 000 €
Part Département	21 810 €
Part CCSA	52 665 €
Autres	146 042 €
TOTAL	739 219 €

Programmation Cité Éducative 2025



Renouvellement du label « Cité Éducative » 2025 – 2027
Fonctionnement en année civile

Répartition budgétaire 2025 :



<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>PARENTALITÉ & CO-ÉDUCATION</u>	<u>BIEN-ÊTRE & QUALITÉ DE VIE</u>	<u>AMBITION & ENGAGEMENT</u>
4 actions	6 actions	18 actions	14 actions
	1 action nouvelle	10 actions nouvelles	8 actions nouvelles
12%	17%	27%	35%

42 actions financées en 2025

27 acteurs mobilisés : établissements scolaires 1^{er} et 2nd degré, associations, collectivités

76% des actions financées sur le temps scolaire

- 1^{er} degré : 54%
- 2nd degré : 46%

VILLE DE FOURMIES
Politique de la Ville

APPEL À PROJETS 2026



quartiers2030


PRÉFET
DU NORD
Liberté
Égalité
Fraternité




Sud
Avesnois
Communauté de Communes

Les engagements prioritaires de l'Etat

L'éducation et la parentalité

- Promouvoir l'éveil des enfants, identifier précocement les problématiques, devancer les fragilités et donner les chances de réussites aux enfants issus des QPV,
- Améliorer le taux de réussite dans les QPV, limiter les sorties du système scolaire, encourager diverses formes d'éducation
- Renforcer le soutien à la parentalité, accompagner, mener des actions mobiliser les partenaires

L'emploi et le développement économique

- Aller au devant des publics, repérer, accueillir, informer et accompagner
- Accompagner à l'insertion professionnelle renforcé des jeunes et seniors
- Appui à la création d'activité, accompagner à la promotion économique des projets locaux
- Prévention et lutte contre l'illettrisme

La santé et le sport

- Accès aux soins, accès à la prévention et a la promotion de la santé
- Santé mentale
- Nutrition & pratique d'activité physique, encourager la pratique sportive
- Conduites à risques et addictives

L'amélioration du cadre de vie

- Renforcement de la cohésion sociale
- Attention particulière aux actions articulées dans le cadre du CDV/valorisées dans l'ATFPB
- Attention particulière aux actions articulées dans le cadre du CDV/valorisées dans le NPNRU
- Actions en faveur de la transition écologique

La tranquillité publique L'articulation avec le NPNRU

Modalités de financements des dossiers

- Cibler les habitants en QPV
- Co financement de l'Etat :
 - 80 % max pour les actions nouvelles
 - 50 % max pour les actions reconduites
 - 30 % max pour les actions reconduites en dernière année
- Hors temps scolaire et périscolaire
- Typologie des charges :
 - Charges directes : prestataires, salariés dédiés à l'action, fournitures et matériels consommables
 - Charges indirectes : dépenses liées à l'administration et l'organisation de la structure, mise à disposition
 - Les frais de structure et d'achat ne peuvent dépasser 10 % du total de la subvention
- Valoriser le droit commun
- Pas de cumul possible entre les crédits Politique de la ville et les subventions attribuées au titre de la DRJSCS
- Possibilité de Co-financement Etat / Région



Dossiers

Les engagements prioritaires du Département

L'emploi

- Priorité à l'emploi dès l'orientation dans le dispositif RSA
- Agir pour l'emploi des allocataires du RSA
- Garantir le respect des droits et des devoirs
- Une nouvelle gouvernance pour l'accès à l'emploi des allocataires du RSA

L'éducation et la jeunesse

- Agir le plus précocement possible pour répondre aux besoins fondamentaux des enfants et de leurs familles
- Sécuriser les parcours des enfants protégés et prévenir les ruptures
- Donner aux enfants les moyens d'agir et garantir leurs droits
- Préparer leur avenir et sécuriser leur vie d'adulte
- Renforcer la gouvernance au service des missions de protection de l'enfance

La santé

- Dans les Services de Protection Maternelle et Infantile (PMI) : Suivi médico psycho social des femmes enceintes, Suivi médico psycho social de prévention pour les enfants de 0 à 6 ans ...
- Au sein des Services de Prévention Santé (SPS), de façon générale au travers d'une démarche volontariste et de façon spécifique via des missions déléguées par l'Etat : Accompagnement médicosocial de prévention des populations en situation de précarité et éloignées ou en rupture de soins ...
- Accès aux soins : Améliorer la prise en charge des patients, développer la prévention par des actions de santé publique, développer les partenariats avec les acteurs du médico-social, répondre aux missions du Département

Développement Urbain

- Aménagement - Cadre de vie : Fonds de soutien au Projets Territoriaux Structurants (PTS)
- Transition écologique et préservation de la biodiversité : Plantation et Renaturation

Présentation du cadrage et des orientations de la Politique de la Ville 2026



L'autonomie par la mobilité

- Accompagner individuellement à la levée des freins
- Développer et sensibiliser les mobilités douces
- Stimuler la mobilité

Le Défi de l'Emploi

- Renforcer ou développer des actions « d'aller-vers » et de mobilisation de nouveaux publics
- Renforcer la logique de parcours par le biais d'accompagnements individualisés ou collectifs
- Poursuivre et déployer l'animation territoriale à destination des partenaires et des entreprises

L'accès à la Santé

- Développer et déployer une démarche pro-active des dispositifs "d'aller-vers"
- Favoriser l'ouverture des droits permettant l'accès aux soins
- Renforcer la coordination des intervenants de santé

La Réussite Educative

- Soutenir à la fonction parentale et la co-éducation
- Accéder au bien-être et à la qualité de vie
- Ouvrir aux ambitions et engagements
- Articuler et coordonner l'ensemble des dispositifs éducatifs

Modalités de dépôt des dossiers

- ❑ Aucune demande transmise après la date limite ne pourra intégrer la Programmation 2026
- ❑ Le 1^{er} dépôt doit être effectué en format **WORD** (CERFA)
- ❑ Dépôt définitif :
 - ❑ CERFA définitif en format WORD
 - ❑ Une version signée du CERFA
- ❑ Bilan intermédiaire de l'année en cours disponible à la fin du CERFA de demande de subvention en version **WORD** + une version signée
- ❑ Ensemble des documents utiles disponibles sur le site de la commune de Fourmies :

<https://www.fourmies.fr/pages/page-contrat-de-ville-17102016.html>

Calendrier de l'Appel à Projets 2026

Contrat de Ville : « Engagements Quartiers 2030 »



31 octobre 2025	Date limite de transmission des dossiers de sollicitation en Mairie.
S43/S44 octobre 2024	Prise de contact avec les porteurs, demande d'informations complémentaires, ajustements.
7 novembre 2025	Comité de ventilation / instruction : échanges autour des actions par les différents services instructeurs sur la recevabilité des dossiers.
27 novembre 2025	Comité de Programmation : validation technique de la Programmation 2026
10 décembre 2025	Comité de Pilotage du Contrat de Ville : programmation 2026
31 janvier 2026	Date limite de transmission des bilans pour les actions reconduites en 2025
Février 2026	Conseil Municipal : Validation de la programmation 2026
30 juin 2026	Date limite de transmission des bilans pour les actions non reconduites en 2026

APPEL À PROJETS

Cité éducative
de Fourmies

2026



Présentation du cadrage et des orientations de la Cité Éducative de Fourmies 2026



LES AXES NATIONNAUX DES CITÉS ÉDUCATIVES

Conforter le rôle de l'école

Promouvoir la continuité
éducative

Ouvrir le champ des
possibles



LES AXES LOCAUX DE LA CITÉ ÉDUCATIVE DE FOURMIES

Parentalité & Co-éducation

Bien-être & Qualité de vie

Ambition & Engagement

AXE TRANSVERSALE REV3

Transition énergétique et
écologique

Transition numérique

Transition sociétale

Modalités de dépôt des dossiers

- ❑ Aucune demande transmise après la date limite (07/11/2025) ne pourra intégrer la Programmation 2026
- ❑ L'ensemble des documents doivent être envoyés en format PDF
- ❑ Le dossier devra être complet pour être instruit (fiche action, budget prévisionnel, devis, contrat d'engagement républicain)
- ❑ L'ensemble des actions relevant du 1^{er} et 2nd degré devront être co-construit avec les membres de la Troïka relevant de l'Éducation Nationale

Calendrier de l'Appel à Projets 2026 Cité Éducative de Fourmies



25 septembre 2025

Lancement officiel de l'Appel à Projets 2026

7 novembre 2025

Date limite de transmission des demandes de sollicitation

10/11/2025 au 12/12/2025

Période d'instruction et de décision des demandes de financements, prise de contact avec les porteurs de projets, demande d'information complémentaire

15/12/2025 au 19/12/2025

Transmission des décisions par courrier aux porteurs de projets

1^{er} janvier 2026

Démarrage et mise en place opérationnelle des actions



Questions Diverses

Merci

quartiers2030



Région
Hauts-de-France

